

# Demande de mise en application du droit de visite

Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

AUTORITE CENTRALE REQUERANTE OU REQUERANT
---

AUTORITE REQUISE
------------------

Concerne l'enfant \_\_\_\_\_  
qui aura 16 ans le \_\_\_\_\_

Note: Les rubriques suivantes doivent être remplies de la façon la plus complète possible

## I. IDENTITE DE L'ENFANT ET DES PARENTS

### 1. Enfant

nom et prénoms	
sexe	féminin <input type="checkbox"/> mâle <input type="checkbox"/>
date et lieu de naissance	Nationalité
résidence habituelle avant l'enlèvement	
n° du passeport ou de la carte d'identité (s'il y a lieu)	
signalement et éventuellement photo (voir annexes)	

### 2. Parents

#### 2.1 Mère:

nom et prénoms
date et lieu de naissance
nationalité
profession
résidence habituelle
n° du passeport ou de la carte d'identité (s'il y a lieu)

#### 2.2 Père:

nom et prénoms
date et lieu de naissance
nationalité
profession
résidence habituelle
n° du passeport ou de la carte d'identité (s'il y a lieu)

#### 2.3 Date et lieu du mariage

--

## II. PARTIE REQUERANTE

3.

nom et prénoms
nationalité
profession
adresse
n° du passeport ou de la carte d'identité (s'il y a lieu)
relation avec l'enfant
nom et adresse du conseiller juridique (s'il y a lieu)

## III. ENDROIT OU DEVRAIT SE TROUVER L'ENFANT

4.1 Indications sur la personne chez laquelle l'enfant réside habituellement

nom et prénoms
date et lieu de naissance
nationalité (si connue)
profession
dernière résidence connue
n° du passeport ou de la carte d'identité (s'il y a lieu)
signalement et éventuellement photo (voir annexes)

4.2 Le cas échéant, indications des personnes qui pourraient être en mesure de donner plus de détails sur le lieu de résidence de l'enfant.

--

## IV. MOMENT, LIEU, DATE ET CIRCONSTANCES DU RUFUS DU DROIT DE VISITE

--

## V. MOTIFS DE FAIT OU LEGAUX JUSTIFIANT LA REQUETE

--

## VI. PROCEDURES CIVILES EN COURS

--

## VII. IL FAUT PERMETTRE A L'ENFANT LA VISITE DE:

a)

nom et prénoms
date et lieu de naissance
adresse
téléphone

b)

Propositions sur le fait comment le droit de visite devra être mis en application.
--

## VIII. AUTRES OBSERVATIONS

--

## IX. ÉNUMÉRATION DES PIÈCES PRODUITES<sup>\*)</sup>

--

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature et/ou cachet de l'Autorité centrale requérante ou du requérant

\*) p. ex. copie certifiée conforme d'une décision ou d'un accord relatif à la garde ou au droit de visite; certificat de coutume ou déclaration avec affirmation relatif à la loi applicable; information sur la situation sociale de l'enfant; procuration conférée à l'Autorité centrale.